



<http://www.udppc.asso.fr>

Union des professeurs de physique et de chimie

42, rue Saint-Jacques - CS 60504 - 75237 PARIS CEDEX 05

presidence@udppc.asso.fr

La réforme du lycée

Un projet désastreux pour les sciences physiques et chimiques !

Depuis de nombreuses années, l'Union des professeurs de physique et de chimie (UdPPC) demande :

- une réforme globale des lycées généraux et technologiques,
- un enseignement de culture scientifique pour tous, associé à la possibilité de choix scientifique ou technologique dès la seconde pour les élèves qui le souhaitent,
- des cycles terminaux très marqués avec, pour la filière scientifique, une augmentation de l'horaire global de sciences cumulé sur la première et la terminale,
- que l'importance du caractère expérimental des sciences physiques et chimiques soit réaffirmée ce qui nécessite des activités en groupes à effectifs réduits.

L'UdPPC a pris connaissance du projet de réforme du lycée et fait les constats suivants :

- L'enseignement technologique, qui pourtant concerne plus du quart des élèves scientifiques, n'est pas intégré dans une réflexion globale ; aucune indication n'est donnée quant à sa place et à ses objectifs dans le dispositif général.
- Le projet ne prévoit pas d'enseignement de culture scientifique pour tous et remplace en seconde des enseignements de détermination scientifiques et technologiques de 3h par un seul enseignement d'exploration de 1,5h.
- La structure proposée en première scientifique entraîne la perte de 4,5h d'enseignement scientifique : 1,5h en sciences physiques et chimiques (33 % de l'horaire actuel), 1h en sciences de la vie et de la Terre (25 %), 1h en mathématiques (20 %) et 1h de travaux personnels encadrés (50 %). Ces diminutions ne sont pas compensées en terminale.
- La gestion locale des moyens horaires ne garantit plus la mise en place d'effectifs réduits statutaires, ce qui fait peser une lourde menace sur le caractère expérimental des disciplines scientifiques.

Le projet de réforme se fixe deux objectifs majeurs, une orientation retardée et un accompagnement personnalisé, objectifs auxquels il sacrifie tout le reste :

- L'orientation positive vers l'enseignement technologique, qui n'intervient qu'en fin de troisième, est fortement déstabilisée suite à la disparition des enseignements de détermination adaptés.
- Afin de permettre quelques réorientations marginales en première, le projet réduit la formation scientifique pour tous.
- Sous couvert de la mise en place des heures d'accompagnement à budget constant, les horaires diminuent dans toutes les disciplines, ce qui contribuera à accroître les inégalités sociales entre les élèves qui peuvent recevoir un complément de formation scientifique ailleurs qu'au lycée et ceux des familles moins favorisées.

Les conséquences immédiates de ce projet de réforme seront désastreuses pour l'orientation des élèves qui sont actuellement en troisième.

Au nom d'une orientation annoncée plus progressive, plus ouverte, plus juste, ce projet valorise en réalité l'orientation la plus tardive possible et, en conséquence, met en place des filières insuffisamment différenciées en première.

Une fois de plus, hélas, pour des raisons de méthodes et de calendrier l'UdPPC ne peut que demander le retrait de cette réforme.

L'UdPPC réaffirme, en revanche, la nécessité d'une réforme ambitieuse. Il convient de réfléchir, dans l'ordre : aux objectifs du lycée, aux structures et en dernier lieu aux contenus de formation.

Le 25 novembre 2009